

FILIERE TECHNIQUE

Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens professionnels (*), les centres de gestion de la Corrèze et des Landes, organisent, pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2025

L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE B)

Avancement de grade

Conditions d'accès

Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon du grade de technicien et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2026 en application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

REPARTITION DES SPECIALITES		
SPECIALITES	CDG ORGANISATEUR	LIEU DE L'EPREUVE ECRITE
Réseaux, voirie et infrastructures	CDG des Landes Maison des Communes 175 place de la caserne Bosquet - BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 30 - www.cdg40.fr	Morcenx-la-Nouvelle et à Mont de Marsan ou ses environs
Espaces verts et naturels	CDG de la Corrèze 19C route de Champeau CS 90208 19007 TULLE cedex Tél. 05 55 20 69 41 - www.cdg19.fr	Tulle ou dans un autre lieu du département
Ingénierie, informatique et systèmes d'information		
Bâtiments, génie civil	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud CS 10019 - 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30- www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration		
Services et intervention techniques		

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET OU DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVE ECRITE
Mardi 8 octobre 2024	Mercredi 13 novembre 2024	Jeudi 21 novembre 2024	Jeudi 10 avril 2025

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion organisateur
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion organisateur de la spécialité.